

DÉFENSE DES ENTREPRISES, DÉFIANCE VIS-À-VIS DU GOUVERNEMENT

Publiée le mercredi 28 Mai 2014 - Réseau des CCI

En votant cette motion, **les présidents des CCI de France dénoncent l'attitude du Gouvernement** qui n'écarte pas explicitement les préconisations de la mission IGF - CGEJET - IGAS. Une mission qui propose de **réduire de plus de 30% les ressources fiscales du réseau d'ici 2017 et de faire disparaître leurs fonds de roulement.**

Les Présidents des CCI ont rappelé les conséquences désastreuses pour les entreprises et les territoires qu'entraîneraient de telles décisions :

- Fermetures de CFA et réduction du nombre d'apprentis de 100 000 actuellement à 70 000 en 3 ans ;
- Menace sur la pérennité d'aéroports, de ports de pêche, de ports de commerce, de parcs d'exposition et palais des congrès, de zones d'activité, essentiels à l'attractivité des territoires ;
- Arrêt des formations en direction des demandeurs d'emploi, des jeunes en contrat de professionnalisation, des salariés en reconversion professionnelle dans les bassins d'emploi en difficulté ;
- Suppression de 6000 emplois sur 26 000 que compte le réseau des CCI.

Par cette motion, **ils actent la décision de suspendre tous les travaux en cours avec le Gouvernement, tant au niveau national, que régional et territorial**, ainsi que celle de ne plus promouvoir les politiques publiques, notamment le Pacte de responsabilité.

Cette suspension prend effet immédiatement et jusqu'à ce que le Gouvernement ait pris une décision que les CCI espèrent raisonnable, évitant ainsi de casser l'économie dans les territoires et préservant l'emploi des collaborateurs impliqués du réseau des CCI.

[Motion de défense des entreprises par les CCI \(.pdf - 329.68 Ko\)](#)

Contact Presse

Gaël Martineau

T. 04 66 879 929

@. gael-martineau@nimes.cci.fr